

On signale aussi la conversion du révérend Edward L. Buckey, pasteur protestant à Newport, R. I.

L'*Indépendant*, de Fall River, Mass., demande aux catholiques allemands, italiens, polonais, canadiens-français et autres de s'entendre dans le but de faire, auprès des autorités romaines, les démarches nécessaires pour obtenir l'envoi aux Etats-Unis d'un délégué apostolique spécialement chargé de faire une enquête sur les relations de ces catholiques avec leurs évêques. Cette enquête porterait en particulier sur la diminution de la foi dans ces divers groupes; résultant du fait que très souvent ils ne sont pas desservis par des prêtres parlant leur langue.

On jugera des proportions que prendra la célébration, le 4 mai prochain, du vingt-cinquième anniversaire de l'élévation à l'épiscopat de Mgr. Corrigan, archevêque de New-York, par le fait que l'offrande de la part des catholiques consistera à éteindre la dette du Séminaire Saint-Joseph. Or, cette dette consiste en une hypothèque de \$250,000 et une dette flottante de \$50,000.

Voici comment on s'y prendra : cinquante laïques souscriront \$5,000 et il y aura d'autres souscriptions moindres, soit de \$2,500, \$2,000, \$1,000 et \$500. Jusqu'ici on a recueilli une souscription de \$6,000 et dix-sept de \$5,000, soit \$91,000. Un certain nombre de souscriptions moindres portent ce chiffre à \$130,000. On avouera que c'est une idée à la fois bienfaisante dans ses résultats et qui fait honneur au zèle comme à la générosité des catholiques new-yorkais.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient d'adresser aux présidents des conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon et de Paris un bref des plus élogieux pour les remercier des efforts par eux faits pour seconder l'action pontificale dans les pays d'Orient.

Cet important document est daté de Rome, le 21 mars 1898.

—La Sacrée Congrégation du Concile vient, par un jugement en date du 26 février dernier, de terminer un différend qui existait depuis longtemps déjà entre l'évêque de Strasbourg et l'archevêque de Besançon, au sujet de la propriété réelle d'un petit séminaire situé sur le territoire de Belfast, lequel relevait avant 1870 de l'évêché de Strasbourg, mais dut, pour des raisons que chacun devinera, être, au lendemain de la malheureuse guerre franco-prussienne, transféré à un archevêché français, celui de